

# LETTRE A M. THIERS,

A L'OCCASION DE SON RAPPORT

sur le projet de loi relatif

A L'INSTRUCTION SECONDAIRE;

SUIVIE D'UN DISCOURS INTITULÉ

DU CŒUR ET DE SA PART DANS L'ÉDUCATION,

PAR

**M. L'ABBÉ POULLET,**

Chanoine honoraire de Beauvais, licencié ès-lettres et docteur ès-sciences  
de la Faculté de Paris.

*Nilil magis diligit Deus in hoc mundo  
quam libertatem Ecclesie sue.*

Epist. S. ANSELMI. IV, 76.

---

PARIS

**V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**

RUE CASSETTE, 6.

1844



**LETTRE A M. THIERS**

---

Paris. — Imprimerie d'A. René et Cie, rue de Seine, 32.

# LETTRE A M. THIERS,

A L'OCCASION DE SON RAPPORT

sur le projet de loi relatif

A L'INSTRUCTION SÉCONDAIRE;

SUIVI D'UN DISCOURS INTITULÉ

DU CŒUR ET DE SA PART DANS L'ÉDUCATION,

PAR

**M. L'ABBÉ POULLET,**

Chanoine honoraire de Beauvais, licencié ès-lettres et docteur ès-sciences  
de la Faculté de Paris.

*Nihil magis diligit Deus in hoc mundo  
quam libertatem Ecclesie sue.*

Epist. S. ANSELMI. IV.

---

PARIS

**V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**

RUE CASSETTE, 6.

1844



## LETTRE A M. THIERS

A L'OCCASION DE SON RAPPORT SUR LE PROJET DE LOI  
RELATIF A L'INSTRUCTION SECONDAIRE<sup>1</sup>.

---

Monsieur,

Permettez à l'un des chefs d'institution ecclésiastiques accueillis et entendus par vous, il y a peu de jours, avec tant de bienveillance, de vous présenter quelques observations nouvelles à l'occasion du Rapport que vous venez de publier.

Toute la France a lu ce Rapport avec l'empressement que devait exciter le travail d'un homme tel que vous; parlant au nom d'une Commission de la Chambre élective, et sur l'une des questions les plus

<sup>1</sup> Extrait du *Correspondant* du 25 juillet 1844.

graves et les plus vivement débattues en notre temps. Vous devinez aisément l'intérêt tout spécial qu'il avait pour mes collègues et pour moi. Il nous tardait de voir si les observations que nous avons eu l'honneur de soumettre à la Commission avaient laissé quelques traces, exercé quelque influence sur des esprits si distingués, et qui paraissaient sincèrement désireux de connaître la vérité toute entière.

Oserai-je vous dire que nos espérances ont été bien imparfaitement réalisées?

Nous avons sans doute retrouvé, dans la partie du Rapport qui nous concerne, les mêmes expressions bienveillantes, les mêmes égards dont vous et vos honorables collègues aviez usé avec nous dans nos conférences sur le projet de loi; mais nous avons vu avec peine que nous n'avions pas été assez heureux pour détruire quelques idées peu exactes dont vous nous aviez paru préoccupés, tant sur l'éducation mo-



rale et religieuse en elle-même que sur la manière dont elle se donne, et sur les résultats qu'elle produit, dans les collèges laïques et dans les nôtres.

C'est sur ce point, Monsieur, et sur ce point seulement, que je me permets de vous adresser aujourd'hui quelques respectueuses, mais libres observations, telles que vous les désirez, telles que vous les provoquez par la franchise et la netteté de votre langage.

Vous aviez aperçu vous-même, Monsieur, et signalé en plusieurs endroits de votre Rapport l'immense difficulté que présente une question si délicate. Vous aviez reconnu que vous manquiez des documents nécessaires pour la résoudre. Je discuterai bientôt la valeur de ceux sur lesquels vous vous êtes fondé pour donner la préférence, sous le rapport religieux et moral, aux établissements laïques, et les considérations que vous invoquez à l'appui

de cette manière de voir. Mais, avant tout examen des faits, avant toute théorie sur les lois du cœur humain, il est une question fondamentale que vous ne paraissez pas avoir aperçue.

Ne faudrait-il pas savoir d'abord ce qu'on doit entendre par une *éducation religieuse et morale*, ou plutôt ce que c'est que la religion, ce que c'est que la morale, où est la vérité complète et pure, quels sont tous les devoirs que Dieu nous impose? — Une fois ces questions résolues, et alors seulement, il serait possible de discuter sur l'étendue, le caractère et les meilleures conditions d'une éducation religieuse et morale; il serait possible de comparer les résultats que produisent les établissements divers d'instruction publique.

Or il nous est permis de craindre que vos idées sur ce point capital, comme celles de beaucoup de gens du monde assez éclairés d'ailleurs, ne soient encore un peu incomplètes et vagues, lorsque nous vous

voyons vanter, avec complaisance et sans restriction, notre siècle et notre pays, et produire leur état religieux et moral comme la justification la plus simple de l'éducation laïque.

Si, à vos yeux, il y a actuellement en France et dans la jeunesse assez de religion, assez de foi, assez de vertu, nous reconnaissons volontiers que la plupart des institutions laïques<sup>1</sup> sont propres à perpétuer un état de choses qui vous semble satisfaisant.

Mais si la religion est autre chose qu'une froide tolérance pour des croyances qu'on ne partage point et pour des pratiques

<sup>1</sup> Dans tout le cours de cette lettre, quand nous parlons du caractère relatif des établissements laïques et des maisons ecclésiastiques, il est entendu que nous admettons autant d'exceptions particulières qu'on voudra. Nous reconnaissons avec plaisir qu'il y a des laïques sincèrement chrétiens et pieux, qui dirigent leurs établissements dans un excellent esprit religieux; et il est malheureusement vrai, d'autre part, que l'habit ecclésiastique n'est point toujours une garantie infailible de désintéressement, de lumières, de piété et de zèle.

dont on se dispense; autre chose que ce vague instinct qui avertit la société et l'homme du malaise qui les tourmente, sans en montrer le remède; autre chose qu'une demi-conviction sur quelques vérités générales mal définies, avec un doute plus ou moins respectueux sur les dogmes spéciaux qui font le chrétien et le catholique; alors certes on pourra se montrer moins satisfait des résultats dont vous vous applaudissez.

Si un homme vraiment honnête et vertueux n'est pas seulement celui qui évite les crimes et les scandales flétris par l'opinion publique ou par la justice humaine; si la pureté des mœurs, et je dis la pureté telle que l'explique, telle que l'impose l'Évangile; si la soumission volontaire et cordiale à l'autorité sociale et à l'autorité paternelle; si la modération des désirs, l'esprit de dévouement, la charité chrétienne sont des devoirs réels, dont la pratique est indispensable au bonheur des in-

dividus comme au repos des familles et des sociétés, alors certes on pourra, sans calomnier la plus grande partie de son pays et de son siècle, sans être un utopiste et un déclamateur, penser qu'il y a quelque chose de plus ou de mieux à faire que ce qui se fait pour l'éducation morale de la jeunesse.

Il est des choses, Monsieur, que l'esprit le plus étendu et le plus facile, et même un certain degré de bonne foi, ne suffisent pas toujours à faire comprendre. La religion est l'une et la principale de ces choses. Napoléon lui-même, cet immense génie, qui apprécia et proclama, au milieu des folies et des fureurs de l'impiété, la nécessité sociale de la religion, et voulut relever l'Eglise de ses ruines, Napoléon *se trompa, lui aussi*, comme vous l'avez très-bien remarqué, sur la vraie nature de cet élément céleste, qui joue un si grand rôle dans les destinées de l'homme et dans celles du monde. Comme tant d'intelli-

gences élevées, mais incomplètes, comme tant de cœurs généreux, mais non affranchis de tout préjugé et de toute passion; admirant et aimant la religion, mais dépourvu de ces croyances précises et fermes qui seules constituent la foi; étranger, par ses habitudes et par celles de son temps, à l'observance des lois que l'Eglise impose à ses fidèles; en un mot, n'étant religieux que par bon sens, chrétien que par les instincts de sa grande âme et par les impressions de son enfance, catholique que par sa haine de l'anarchie et son amour passionné de l'unité, Napoléon se trompa et dut se tromper plus d'une fois quand il voulut traiter des affaires religieuses; et dans combien d'erreurs plus funestes encore ne fût-il pas tombé, s'il n'eût écouté quelquefois, avec une docilité qui honore son génie, les conseils d'hommes plus éclairés que lui sur ces délicates questions?

Non, Monsieur, la Religion, l'Eglise, ses

vœux, ses besoins ne seront jamais bien compris que par ceux qui partagent complètement nos croyances. Et voilà pourquoi il est si difficile de s'entendre sur le meilleur système d'éducation publique.

Beaucoup d'hommes en France, hommes de bonne foi et estimables à certains égards, peuvent croire sincèrement que les collèges font assez pour l'éducation morale et religieuse de leurs élèves, parce qu'ils se croient eux-mêmes assez religieux et assez vertueux ; et ils se demandent avec une sorte de naïveté si ce serait, après tout, un si grand mal que leurs enfants, que leurs concitoyens fussent tels qu'ils sont eux-mêmes, tels qu'ils se félicitent d'avoir été formés par l'éducation séculière.

A cela, Monsieur, que pouvons-nous répondre ?...

Nous reconnaissons donc volontiers que, la religion et la morale étant comprises par

beaucoup de personnes autrement que ne les comprend le clergé catholique, il doit exister deux sortes d'établissements d'instruction publique :

Les uns où la religion sera respectée, enseignée même par un ministre du culte, et observée librement, sous sa direction, par ceux des élèves qui le jugeront convenable ; établissements destinés indifféremment à tous les cultes, et plus spécialement peut-être aux familles qui, n'attachant pas une grande importance à la distinction des cultes, se contenteraient volontiers que leurs enfants suivissent à cet égard les usages du monde ;

Et d'autres établissements essentiellement religieux, où les croyances et les préceptes du Christianisme tiennent le premier rang dans l'esprit des maîtres comme dans les intentions des familles ; où, sans exercer aucune contrainte, on emploie tous les moyens honnêtes et légitimes pour graver profondément dans



l'esprit des élèves les vérités de la foi, et pour les former à la pratique des vertus chrétiennes; des établissements dont le but avoué soit de conserver, d'augmenter, de propager dans la société, par le moyen de l'éducation, les doctrines précises et les saintes observances du Catholicisme.

Cette distinction une fois posée, si les partisans du premier système d'éducation prononcent, à ce point de vue, l'infériorité relative du nôtre, comme moins conforme à ce qu'ils appellent les idées du monde, les besoins du siècle et l'esprit de nos institutions, nous acceptons, ou du moins nous ne discuterons pas ce jugement, puisqu'il faudrait discuter la vérité même de la religion catholique.

Ce n'est pas que le clergé et tous les hommes vraiment religieux et chrétiens, les hommes de foi et de pratique, ne soient aussi, dans un sens très-juste, des hommes de leur pays et de leur siècle; quoi qu'on en dise, nous connaissons l'époque

où nous vivons, nous admirons tous les progrès utiles, nous ne regardons point la liberté comme une ennemie, nous croyons comprendre, aimer et servir notre pays et notre siècle; mais, encore une fois, nous accepterons la condamnation portée contre nous et notre méthode d'éducation au nom de principes et d'idées qui ne sont pas les nôtres; et sans injurier les chefs d'établissements laïques, sans les calomnier, sans les accuser d'impiété, leur accordant même ce qu'ils s'attribuent comme leur mérite propre et leur caractère distinctif, nous pourrions dire à la plupart d'entre eux :

« Vous êtes du monde, vous représentez le monde, vous continuez le monde par votre système d'éducation, le monde, non-seulement *en ce qu'il a de meilleur*<sup>1</sup>, c'est-à-dire dans son respect pour la religion, mais aussi, évidemment, dans ce qu'il a de moins bon à nos yeux, dans son indifférence

<sup>1</sup> Rapport de M. Thiers.

pratique pour la religion, dans son scepticisme à l'égard des dogmes révélés. Vous n'êtes pas impies, mais osez-vous vous dire chrétiens? *Vous secondez, dit-on, de tous vos efforts le ministre du culte chargé d'enseigner la religion à vos élèves*<sup>1</sup>. Quels peuvent être ces efforts, sinon de simples mesures de police? quel peut être ce concours, si vous ne croyez pas, si vous ne pratiquez pas vous-même? Nul n'a le droit de vous demander et vous n'avez pas besoin d'afficher un zèle qui s'accorderait mal avec vos principes, vos habitudes personnelles et votre position même. Soyez ce que vous êtes : des hommes honnêtes, des administrateurs habiles ; inculquez à vos élèves les principes toujours respectables et utiles de la probité et de l'honneur, l'esprit de tolérance, et le sentiment des convenances religieuses ; mais ne vous posez pas en apôtres ! Ni l'Etat, dont

<sup>1</sup> Rapport de M. Thiers.

quelques-uns de vous sont les agents, ni la majorité des familles qui vous confient leurs enfants, ne vous demandent ce prosélytisme religieux. Beaucoup de pères ne remettent leurs fils entre vos mains que parce qu'ils seraient fâchés de les voir un jour plus religieux ou autrement religieux qu'ils ne le sont eux-mêmes. Remplissez leurs intentions, voilà votre rôle.

« Mais il y a d'autre part, en minorité peut-être, des familles essentiellement chrétiennes, fermement attachées à la foi et fidèles aux pratiques, à toutes les pratiques de la religion catholique ; leur vœu le plus cher est de transmettre à leurs enfants une foi et des habitudes qu'elles regardent comme les premiers des biens, pour ce monde et pour l'autre. Or, ces familles, qui ne respectent pas seulement la religion, mais qui y croient ; qui ne s'arrêtent point aux convenances, mais qui vont jusqu'à la pratique réelle des observances catholiques ; qui ne bornent point

leurs vœux à ce que leurs enfants soient des hommes honnêtes selon les idées du monde, mais qui les veulent chrétiens et pieux, et dans la jeunesse et pendant toute leur vie; ces familles recherchent pour leurs enfants des maîtres vraiment chrétiens, des établissements où la piété ne soit pas seulement tolérée, mais où elle soit en honneur, où elle soit dominante, où elle entre dans l'esprit, dans les habitudes générales, et, pour ainsi dire, dans l'air même que respirent les jeunes élèves. En bonne conscience, Messieurs, êtes-vous ces maîtres? ces maisons sont-elles les vôtres?...

« Laissons donc là les injures, et les calomnies, et les vaines prétentions, et les récriminations amères. Vivons en paix, les uns à côté des autres; nous ne pouvons nous suppléer, ne cherchons point à nous supplanter. Les instituteurs ecclésiastiques ne peuvent ni ne veulent faire votre besogne, et vous ne pouvez ni ne voulez davan-

tage faire la leur. Nos maisons ecclésiastiques ne conviennent point à toutes les familles ni à tous les élèves, et les vôtres ne satisfont pas à tous les besoins, ne suffisent point à rassurer toutes les inquiétudes. A vous le monde, y compris son respect pour la religion; à nous la religion, y compris sa haine pour les erreurs et les désordres du monde, et son inaltérable charité pour ceux qui errent, et le respect qu'elle inspire pour toutes les convenances légitimes de la société, et la force supérieure qu'elle nous donne pour remplir tous nos devoirs d'homme, de citoyen et de chrétien. Travaillons chacun de notre côté, selon nos principes ou nos intérêts; les familles et l'avenir jugeront entre vous et nous. En attendant, puisqu'il est des points communs sur lesquels se rencontreront toujours les vœux de toutes les familles et les efforts de tous les maîtres, rivalisons de zèle pour assurer à nos élèves ces avantages incontestés, l'amour de

la règle et du travail, une instruction solide et variée, un caractère aimable et ferme, et, par-dessus tout, la sainte innocence des mœurs. »

Je suis persuadé, Monsieur, que la plupart des chefs d'établissements laïques reconnaîtraient la justesse de ce langage, et accepteraient cette distinction si réelle, si bien sentie par les familles, si conforme dans le fond à ce qui a été mille fois répété à la tribune et dans la presse par les adversaires du clergé ! Plusieurs passages de votre Rapport semblent aussi rentrer dans cette idée ; mais je m'empresse de dire qu'en réalité vous n'entendez pas ainsi les choses. Vous inclinez à croire que, même le but de l'éducation étant admis tel que le pose le clergé, celui-ci ne l'atteint pas mieux, quand il se voue à l'enseignement, ou, pour exprimer votre véritable pensée, qu'il l'atteint moins bien que les autres instituteurs ; en un mot, vous

supposez, et vous cherchez à prouver, que nos élèves valent moins, et doivent moins valoir, sous le rapport religieux et moral, que les élèves des établissements séculiers.

Cette thèse est un peu nouvelle, Monsieur ; elle n'a pas encore pénétré dans les convictions des familles chrétiennes. J'oserais vous demander si vous avez souvent vu un père chrétien, dans le sens vrai et complet du mot, une mère pieuse, délibérant sur le choix du collège où ils placeront leur fils, se décider pour un établissement laïque précisément parce qu'il est laïque, et qu'à ce titre seul leur sollicitude religieuse y trouve définitivement de plus solides garanties pour la piété, le caractère et les mœurs de leur fils?...

Mais en vous voyant énoncer cette assertion et vous ingénier à la rendre moins improbable, on se demande tout d'abord ce qu'elle a à faire avec le projet de loi. On se demande si une Commission nommée par l'un des trois grands pouvoirs de



l'Etat pour délibérer sur l'organisation générale de l'enseignement secondaire devait descendre à la discussion du mérite relatif de tels ou tels établissements rivaux, soumis à la même autorité, ayant droit à la même protection, ou du moins à l'impartialité de l'Etat, qui doit planer au-dessus de tous les intérêts particuliers. On se demande enfin, en lisant ce travail si remarquable à d'autres égards, s'il était digne de vous, et de la Commission dont vous êtes l'organe, de faire (pardonnez-moi la liberté de cette expression) d'une partie de votre Rapport un *prospectus* à l'usage des établissements laïques.

Car enfin que peut-on voir autre chose dans des phrases telles que celles-ci : « On « s'y adresse à l'esprit et au cœur des en-  
« fants par des moyens qui sont communs  
« à tous.... On agit sur le cœur de la jeu-  
« nesse par la puissance de la règle... L'in-  
« struction religieuse est aussi soigneusement  
« donnée dans les collèges laïques que dans

« les collèges tenus par les ecclésiastiques.... Les *pratiques religieuses* y sont « aussi fréquentes et aussi exactement observées... Les maîtres *respectent profondément la religion*, etc., etc. »

A tout cela, Monsieur, nous disons de grand cœur : Ainsi soit-il ! et je me garderai bien de discuter aucune de ces assertions consolantes.

Mais je puis, sans inconvenance, examiner quelques traits du parallèle que vous établissez entre les collèges royaux d'une part, et les institutions particulières de l'autre. Comme vous ne distinguez point, sous ce dernier titre, nos établissements des institutions séculières, je répondrai seulement pour ce qui nous concerne, laissant à nos collègues laïques le soin de s'expliquer sur ce qui les touche.

*Le caractère des collèges royaux, dites-vous, c'est une discipline inflexible, c'est la règle en toutes choses. Là, devant des provinciaux fonctionnaires publics, indépendants*

*par position, ne cherchant pas à condescendre à la faiblesse des parents, tous les élèves sont égaux, etc.* Voilà de beaux modèles; mais, grâce à Dieu, ils ne sont pas inimitables. Nos élèves et leurs parents, et tous ceux qui connaissent le régime de nos maisons, n'apprendraient point sans étonnement que chez nous la règle et la discipline fléchissent aisément au gré des familles, qu'en entrant intimement dans leurs sollicitudes et leurs affections nous condescendons à leurs faiblesses, que nous n'imposons pas la même loi à tous nos élèves. Et si par la discipline et la règle il est juste aussi d'entendre l'observation exacte de cette règle, le calme, le silence, l'ordre, la ponctualité dans tous les exercices et les mouvements généraux, l'obéissance aux maîtres chargés de la surveillance, est-il incontestable que tout cela soit moins satisfaisant dans nos maisons ecclésiastiques que dans les grands collèges de l'État? Est-ce là l'opinion publique, celle des élè-

ves, celle des maîtres eux-mêmes?.....

Vous ajoutez : *Si une faute grave est commise dans un collège royal, le proviseur expulse sans faiblesse, et les établissements sont immédiatement épurés.* Je ne vous dirai pas que l'on a entendu d'estimables proviseurs se plaindre de la gêne où les met quelquefois, dans des circonstances critiques, la complication des rouages administratifs. Mais ce que vous ne savez point, Monsieur, c'est que l'un des reproches adressés à nos maisons ecclésiastiques porte précisément sur la facilité extrême, dit-on, avec laquelle nous plongeons dans le deuil de respectables familles, en prononçant contre leurs enfants l'arrêt fatal de l'exclusion, pour des fautes qui, ailleurs, eussent trouvé plus d'indulgence. — Tout chef d'établissement qui se respecte et comprend ses devoirs doit se montrer inflexible toutes les fois qu'une faute grave est commise, et que la discipline, les bonnes mœurs, le bon esprit exigent un sa-

crifice ou un exemple; et lui seul, le plus souvent, étant capable d'apprécier la gravité de certaines fautes, la nécessité de certaines mesures, il doit se résigner à être taxé quelquefois de sévérité excessive, et d'une sorte de cruauté, par les parents malheureux et par le public même. La faiblesse, en ce genre, peut s'allier avec les plus estimables qualités : elle suffirait néanmoins pour paralyser le bien et propager le mal dans des établissements dirigés d'ailleurs par des hommes d'un grand mérite et animés des plus droites intentions. Mais elle est rare dans les établissements ecclésiastiques, et c'est là, pour beaucoup de familles, un titre de plus à leur confiance. Elles s'attendent à trouver une vigilance plus consciencieuse et plus intelligente dans des hommes auxquels leur position, leur foi, leur caractère, le zèle des âmes, la connaissance approfondie des misères humaines et de leurs remèdes, doivent donner une volonté

plus énergique et des ressources plus efficaces pour combattre toutes les maladies morales de la jeunesse. Aussi voyons-nous tous les jours des parents qui, sans être tout à fait chrétiens, sans apprécier à leur valeur l'importance de la foi et des pratiques que nous inculquons à nos élèves, mais pleins de sollicitude pour d'autres intérêts non moins sacrés, et alarmés quelquefois par le souvenir de leur propre éducation, remettent leurs fils entre nos mains dans la confiance que nous ferons tout ce que peut faire un maître consciencieux et un prêtre zélé, pour la conservation du plus précieux trésor de l'enfance.

Cet instinct des familles serait-il, par hasard, ce qui fait craindre à certaines gens que la liberté d'enseignement ne tourne au profit du clergé?...

En réalité, Monsieur, les parents ne sont-ils pas les meilleurs juges de ce qui les intéresse si fort? Malgré l'insouciance coupable de quelques-uns, malgré les pré-

ventions défavorables à la religion et au clergé qu'un grand nombre peuvent avoir recueilli dans un certain monde et par l'action d'une certaine presse, c'est encore à leur jugement que nous nous en rapportons avec le plus de confiance. Le père vaut souvent mieux que l'homme, et surtout que l'homme politique. Dans le cœur et l'esprit d'un père, délibérant et agissant comme père, les intérêts de parti, les préoccupations du moment, les fluctuations passagères et souvent factices de l'opinion, ont beaucoup moins d'accès que chez l'homme d'Etat le plus éclairé et qui se croit le plus indépendant.

Revenons à votre éloge des collèges royaux.

Ce qui vous y plaît encore, et par-dessus tout, *c'est une franchise de traitement* QUI N'EST NULLE PART PORTÉE AU MÊME DEGRÉ. Quel est le sens de cet éloge et de cette critique indirecte ? Voudriez-vous parler de la franchise des punitions ? On dit, en

effet, que les jeunes lycéens sont menés assez *rondement*, pour me servir d'une expression vulgaire; les partisans exclusifs du régime militaire, ceux qui ne voient rien de mieux pour un collège que de ressembler à une caserne, ceux qui comptent beaucoup sur la salle d'arrêts pour former l'homme moral, ceux-là, dis-je, pourraient reprocher un peu d'indulgence et de mollesse au régime paternel des institutions ecclésiastiques. — Entendez-vous par la *franchise de traitement* l'esprit de franchise qui règne entre les élèves et les maîtres? Voulez-vous dire que les élèves de vos collèges sont plus libres, plus ouverts, plus à l'aise, plus confiants, plus affectueux, je ne dis point vis-à-vis des proviseurs avec lesquels ils ont rarement à faire, mais vis-à-vis de ces maîtres d'étude, de ces surveillants, qui sont leurs véritables instituteurs, et avec lesquels presque seuls ils sont en contact dans tout le cours de leur éducation? Les amis les plus sincères de



l'Université, et ceux qui connaissent le mieux le régime et l'esprit des collèges, ont souvent exprimé des regrets et des plaintes difficiles à concilier avec vos éloges ainsi compris.— Mais peut-être cette *franchise de traitement* que vous aimez tant est expliquée par les paroles qui suivent :

*Les élèves jamais poussés à la délation*  
COMME DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS.

Allons droit au fait, Monsieur ; ces *établissements* ne sont pas toutes les institutions privées en général ; ce sont spécialement les nôtres. C'est nous que vous semblez désigner comme encourageant la délation parmi nos élèves ; cela résulte clairement de l'ensemble de cette partie du Rapport, et d'autres indices que vous connaissez.

Nous ne rappellerons pas l'origine de cette imputation ; mais nous vous avouons que, de toutes les insinuations défavorables renfermées dans votre Rapport contre les collèges ecclésiastiques, celle-ci

est pour nous la plus inattendue et la plus pénible : — la plus pénible ; car rien n'est plus douloureux pour des hommes de cœur que d'être soupçonnés de bassesse, que dis-je ? accusés d'ériger la bassesse en devoir, de s'en faire un moyen de gouvernement, un moyen d'éducation ! — la plus inattendue, parce que nous nous flattions qu'après les explications nettes et franches données devant vous et devant la Commission, après des protestations de notre part qui ont dû être aussi chaleureuses que celles que vous rappelez avoir été faites sur un autre article, parce qu'elles procédaient de convictions aussi sincères, nous espérions, dis-je, que nous ne verrions point reparaître dans votre Rapport ce mot odieux, cet injurieux soupçon. C'est là une nouvelle et triste preuve des traces fâcheuses que laisse souvent dans les esprits les plus droits la calomnie même la plus absurde, quand elle est répétée avec audace par la malveillance et l'envie.

Vous exprimez, me dira-t-on, vos sentiments personnels, et vous supposez naturellement qu'ils sont partagés par tous vos confrères ; mais en êtes-vous sûr ? Connaissiez-vous toutes les maisons dirigées par des prêtres ? N'en est-il pas où un zèle mal éclairé, le désir, louable d'ailleurs, de découvrir le mal afin d'y porter remède, font recourir à des moyens de surveillance qu'on n'ose avouer, et provoquent des délations qui compromettent la noble délicatesse du caractère ? — Nous ne connaissons pas sans doute tous les établissements ecclésiastiques ; mais qu'on nous permette de le dire, nous en connaissons beaucoup plus, et nous les connaissons beaucoup mieux que ceux qui les accusent. Nous avons vu nous-même, et de près, un assez grand nombre de ces maisons ; nous nous sommes trouvé en rapport avec un plus grand nombre encore d'ecclésiastiques, chefs d'établissements universitaires ou autres, supérieurs de petits séminaires,

Jésuites même, oui, avec ces pauvres Jésuites que l'on accuse si généralement d'avoir introduit la délation et l'espionnage comme un moyen de gouvernement dans leurs collèges. Nous avons conféré, dans l'intimité de la confiance, de tout ce qui intéresse l'éducation, de toutes les difficultés qu'elle présente, de toutes les ressources que fournissent l'expérience et le zèle pour réussir dans cette œuvre laborieuse. On ne supposera pas que nous nous soyons rien caché les uns aux autres. Eh bien, je le déclare, je n'ai jamais rencontré un prêtre employé dans l'éducation de la jeunesse qui ne partageât mon aversion pour ces manœuvres secrètes, pour cet espionnage occulte des élèves les uns par les autres, qu'on prétend faire partie de notre système d'éducation, et qui auraient pour résultat inévitable de jeter la défiance et la division là où ne doivent régner que la liberté, la confiance et l'amour.

Oui, Monsieur, telle est la vérité pure et

simple, telle je la connais, et je ne crois pas que d'autres la connaissent mieux. Oui, chez nous aussi, *la franchise de traitement* est regardée comme la première règle de l'éducation. Les élèves sortis de nos maisons reconnaîtront avec bonheur les asiles chéris où s'écoulèrent leurs premières années, dans la peinture que vous tracez de ces établissements où *la loyauté est respectée et encouragée, où les enfants sont traités comme des hommes* (nous faisons plus, nous les traitons comme des chrétiens) *capables de comprendre la justice et de sentir les nobles procédés*. Nous souhaitons bien sincèrement que les élèves des autres collèges s'y reconnaissent de même.

J'arrive à ce qui concerne l'éducation religieuse proprement dite; et, laissant de côté plusieurs phrases où votre pensée et votre langage semblent flotter dans l'incertitude ou se heurter dans d'apparentes contradictions, je m'arrête à celle où vous résumez votre opinion définitive : *Quant à*

*nous, nous croyons que le cœur de l'homme libre est plus tourné vers Dieu que le cœur de l'homme contraint ; mais nous admettons les opinions contraires. Eh ! Monsieur, qui a jamais soutenu l'opinion contraire ! qui a jamais dit, qui a imaginé que le cœur de l'homme dût et pût être tourné vers Dieu par la contrainte !*

Nous n'avons donc pas été assez heureux pour retirer de votre esprit cette idée complètement erronée, que dans les maisons ecclésiastiques la religion est *imposée* aux élèves ? Faut-il répéter ce que nous avons dit si expressément et si clairement devant la Commission ? — Nous ne serions ni prêtres, ni chrétiens, ni raisonnables ; nous blesserions en même temps le bon sens le plus vulgaire, dont on ne peut nous croire dépourvus, et les plus graves enseignements de la foi, dont on doit nous croire pénétrés ; nous irions absolument contre le but principal de nos travaux, si nous usions de la moindre contrainte pour

pousser les enfants à la piété, si nous employions des moyens qui pussent les porter à la dissimulation et à l'hypocrisie. Personne ne préviendra, ne combattra l'hypocrisie avec plus de soin qu'un prêtre, parce que personne n'en connaît et n'en comprend mieux que lui les horribles résultats, non-seulement pour le caractère, qu'elle vicie et fausse, mais pour l'âme, qu'elle mène au sacrilège ! Voilà tout ce que nous pouvons répondre là-dessus. A ceux qui ne nous croient pas, à ceux qui ne nous comprennent pas, à ceux qui ne savent pas comment, sans user de contrainte, sans employer ni punitions, ni récompenses, ni privilèges, ni faveurs, par la seule action de la foi, du zèle, de l'exemple, et surtout par la vigilance à éloigner les obstacles, on peut *tourner* doucement et librement *les cœurs* et les esprits *vers Dieu* ; à ceux qui n'ont pas l'idée de cette atmosphère religieuse et pure qui est le moyen le plus efficace de l'éducation chrétienne ; à ceux-là

nous n'avons rien à dire de plus pour notre justification; notre langage serait pour eux une énigme; mais il ne l'est point pour les pères vraiment religieux, pour les mères pieuses, pour tous les chrétiens sincères. Il ne devait pas l'être pour vous, ni pour les hommes de haute intelligence qui composent la Commission dont vous êtes l'organe.

Nous n'expliquerons pas en quoi nos maisons diffèrent réellement de beaucoup de collèges laïques sous le rapport religieux; mais une comparaison rapidement indiquée mettra un esprit aussi pénétrant que le vôtre sur la voie de la vérité. Vous admirez beaucoup la force des études dans vos grands collèges de Paris. Eh bien, le chef de la plus misérable petite pension ne pourrait-il pas se vanter, avec quelque apparence de raison, afficher même dans son *prospectus*, que l'on suit dans son établissement les mêmes méthodes d'enseignement, qu'on explique les mêmes au-



teurs, qu'on fait les mêmes *devoirs* que dans les collèges de Paris? Et ne pourrait-il pas persuader par là, à ceux qui n'entendent rien aux études, que ses élèves ne le cèdent point à ceux qui se disputent les palmes de votre grand concours?

A la place de méthodes, d'auteurs et de thèmes, mettez catéchisme, aumônier, exercices religieux, et vous comprendrez parfaitement ce que je ne puis vous exposer ici.

Mais les faits, les faits, vous écriez-vous! les résultats positifs! Si l'on faisait une *enquête?*.. si l'on produisait des *statistiques?*.....

Nul ne désirerait plus sincèrement que nous une enquête sérieuse et comparative sur l'état religieux et moral des divers établissements d'instruction; mais une enquête de ce genre est si évidemment; si absolument impossible, qu'il est à regretter que vous en ayez prononcé et répété le nom dans votre Rapport. Une enquête sur la

foi et la ferveur des collégiens ! des statistiques sur la pureté de leurs mœurs ! des chiffres constatant leur degré de piété !... Ah ! Monsieur, dans quelle préoccupation peut jeter l'habitude des affaires matérielles et positives !...

Mais quoi ! ces *statistiques* de religion et de morale ont été produites, dites-vous, pour beaucoup de collèges ! Certes nous aurions été curieux d'en voir les éléments et les chiffres ! Mais parlons avec gravité en un sujet si sérieux.

Il résulte évidemment, de cet endroit du Rapport auquel je fais allusion, que ces statistiques portent sur un seul objet, et nous avons à surmonter bien des répugnances pour le nommer : il s'agit ici DE LA STATISTIQUE DES COMMUNIONS faites par les élèves. Voilà, d'après vous, ce qu'ont produit beaucoup de proviseurs de collèges. On n'a point demandé ce document aux chefs de maisons ecclésiastiques, et nous avouons que nous n'aurions pas été en

mesure de le fournir. Si nous eussions été interrogés sur ce point par la Commission, nous aurions répondu qu'il est des choses si saintes de leur nature qu'il faut craindre de les mêler à quoi que ce soit de profane; nous aurions dit que, de toutes les pratiques religieuses, la communion étant celle qui demande la plus entière liberté, où l'ombre même, non-seulement de la contrainte, mais encore d'une sorte d'inspection, peut avoir, dans un collège, les plus funestes résultats, un acte de piété enfin où nul ne doit intervenir entre Dieu et l'âme, si ce n'est celui qui sert d'intermédiaire entre l'Un et l'autre, nous éloignons avec le plus grand soin de nos maisons ecclésiastiques tout ce qui ferait supposer aux élèves que nous surveillons, que nous comptons leurs communions, que nous leur en savons gré, que nous remarquons avec défaveur ceux qui s'en abstiennent. Nous aurions profité de cette occasion pour faire observer, dans l'intérêt même

des collèges, dans l'intérêt de leur dignité et de la véritable liberté religieuse, combien sont peu convenables certaines notes insérées assez souvent dans les journaux, à propos de quelques cérémonies locales où l'on vante *le grand nombre d'élèves qui se sont approchés de la sainte table*, comme si l'on voulait faire un moyen de réclame du plus auguste et du plus redoutable des sacrements chrétiens.

Donc nous n'aurions pas produit nos statistiques religieuses.

Vous faites entendre que vous pourriez citer, à l'appui de votre thèse sur la supériorité des collèges laïques, *des faits significatifs qui vous ont été révélés*. Nous eussions préféré une citation claire et directe de ces faits à une assertion générale, dont le vague rend toute discussion impossible. Et si vous dites, ce qui est très-vrai, que les faits de ce genre ne peuvent être cités dans un rapport public, nous nous permet-

trons d'ajouter qu'il eût été mieux encore, selon nous, de n'y faire aucune allusion; car ces faits, Monsieur, sont une accusation; et quand on ne croit pas pouvoir formuler une accusation assez clairement pour donner lieu à la défense, n'est-il pas plus généreux et plus juste de s'en abstenir?

Du reste, ces faits nous sont connus, et voici en quoi ils se résument. 1° Nous ne réussissons point toujours à rendre tous nos élèves aussi pieux, aussi ouverts, aussi dociles que nous le désirerions, ni à les préserver de toutes les misères de leur âge. Que celui de nos collègues laïques qui se croit plus heureux nous jette la première pierre. 2° Il peut même se rencontrer dans nos maisons de fort mauvais sujets, qui y seront peut-être d'autant plus mauvais qu'ils auront résisté davantage à tous les moyens employés pour les rendre meilleurs; d'autant plus dissimulés qu'ils se seront efforcés de cacher des sentiments

et une conduite en désaccord avec tout ce qui les entoure. 3° Ces sujets dangereux, étant remis à leurs familles dès qu'ils sont connus, vont chercher un asile dans d'autres établissements, où ils donnent une idée peu favorable de celui qu'ils ont quitté. Que faut-il penser de celui qui les admet ?

Nous avons dit tout cela devant la Commission, qui parut satisfaite de nos explications franches et complètes. Nous y ajouterons, si vous le voulez, d'autres aveux qui prouveront toute notre bonne foi. Il peut sortir, et il sort tous les jours, de maisons différentes des nôtres, des hommes très-religieux que nous serions heureux d'avoir formés ; sans parler des puissantes influences de la famille, il y a des âmes droites et vigoureuses, fortement trempées, qui sauraient supporter la liberté la plus immodérée, qui s'affermiraient dans le bien malgré la lutte, et par la lutte même qu'elles auraient à soutenir contre le mal. — Je dis plus. — Il est

certaines natures, bonnes et généreuses dans le fond, mais capricieuses, tellement indépendantes, tellement impatientes du frein, tellement rétives et ombrageuses contre les influences extérieures, que peut-être elles se porteraient plutôt au bien toutes seules, de leur propre mouvement, et même au milieu des résistances et des obstacles, que sous le régime religieux, quoique libre, d'une maison ecclésiastique. — Mais ce sont là, il faut l'avouer, ou des âmes d'élite ou des bizarreries ; ce sont des exceptions ; et soit qu'on discute des faits, soit qu'on raisonne sur des lois, faut-il s'attacher à des exceptions ?

Vous en revenez, Monsieur, à ces lois du cœur humain, et vous demandez si le contraste entre le collège et le monde, sous le rapport des opinions morales et religieuses (vous auriez pu ajouter : sous le rapport des pratiques religieuses et des habitudes morales), contraste nécessairement plus frappant pour nos élèves que pour ceux des

maisons laïques, ne doit pas exercer une fâcheuse influence sur des esprits et des cœurs encore faibles, leur suggérer des doutes, les ébranler, et les porter à la licence, comme à une compensation de la contrainte qui leur a été imposée.

En retirant l'idée de contrainte, sur laquelle nous nous sommes déjà expliqué, il reste encore là, Monsieur, une objection spécieuse, mais qui n'est que spécieuse. Une étude plus attentive de ces lois que vous invoquez, l'expérience surtout, en donnent une solution satisfaisante pour tout esprit sincère. Je me contenterai de vous demander si, après tout, vous voulez que, sous le rapport moral et religieux, les collèges ressemblent au monde; que les élèves y voient, y entendent, y lisent tout ce qui se fait, tout ce qui se dit, tout ce qui se lit dans le monde. Je demanderai si telle est l'intention des parents, même les moins sévères en fait de religion et de morale. Je demanderai enfin si un chef



d'institution pourrait justifier les désordres de son établissement en disant aux familles alarmées : Vos fils ne verront-ils pas pis encore dans le monde? N'est-il pas utile qu'ils s'habituent de bonne heure à tout cela, pour être prémunis d'avance contre les fâcheux effets d'un contraste trop brusque à la sortie du collège?

Quant à l'expérience, voici deux faits pour lesquels nous invoquons avec confiance la notoriété publique :

Le premier, c'est que la plupart des jeunes gens qui ont fait et terminé leurs études dans les maisons ecclésiastiques restent fidèles dans le monde aux pratiques religieuses ;

Le second, c'est que la plupart des jeunes gens qui s'honorent de pratiquer la piété, et qui édifient le monde lui-même par le zèle des œuvres charitables, sont sortis des maisons ecclésiastiques.

Du reste, je le déclare de nouveau en

terminant cette lettre, nous ne prétendons point attaquer les maisons différentes des nôtres. Interrogés par la Commission sur ce que nous pensions, sous le rapport moral, des divers établissements d'instruction publique, nous avons répondu brièvement que nous préférerions les établissements d'administration publique aux établissements d'industrie privée, mais que nous n'avions aucun détail spécial à donner ni sur les uns ni sur les autres; que, dans notre conviction, les vrais éléments de l'éducation religieuse et morale échappent aux mesures administratives aussi bien qu'aux vues de l'industrie. Tel est le témoignage dont vous avez tiré un parti si ingénieux à la louange des collèges de l'État.

Je ne tiens pas non plus à faire remarquer l'interprétation un peu large donnée à notre déclaration sur nos rapports bienveillants avec l'autorité universitaire. Soumis à ses règlements, satisfaisant avec loyauté à toutes les conditions qu'elle nous impose,

nous efforçant de remplir de notre mieux nos devoirs d'instituteurs, nous évitons tout naturellement les occasions de conflit, de reproches, de plaintes, et ainsi nos rapports avec les agents de l'Université, qui sont, après tout, des hommes droits et éclairés, n'ont rien que de bienveillant et d'agréable. Mais nous ne voudrions pas exciter la jalousie des établissements laïques en leur laissant croire que l'Université nous prodigue ses concessions, ses faveurs et ses dispenses. Le privilège même qui m'a été personnellement accordé, et dont je garde une reconnaissance sincère, puisque sous l'empire du monopole on était en droit de me le refuser, ce privilège a été attaché à des conditions si hautes qu'elles justifient l'Université de tout soupçon de partialité en notre faveur <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'institution de Sculis a obtenu le *plein exercice*, à la condition d'avoir quatre licenciés ès-lettres, un licencié ès-sciences physiques ou mathématiques, et trois bacheliers ès-lettres. Elle remplit toutes ces conditions et au delà ;

Quant aux examens et à l'équité des juges, les deux chefs d'établissement que j'accompagnais devant la Commission, n'ayant de rapports qu'avec la Faculté de Paris, dont personne n'a jamais soupçonné la parfaite indépendance, ont déclaré n'avoir pas la moindre réclamation à élever à cet égard. Pour moi, dont l'institution est placée dans une autre Académie, j'ai fait observer qu'ayant obtenu depuis peu de temps le droit du plein exercice, je n'avais pas eu encore l'occasion d'apprécier les dispositions de *la commission d'examen* devant laquelle devront se présenter mes élèves, dispositions que je crois très-volontiers équitables et bienveillantes. Mais j'ai profité de cette absence même de tout antécédent pour faire remarquer avec plus de liberté combien il est fâcheux en principe que les élèves d'une institution ecclé-

mais elles ne sont peut-être réalisées dans aucun des 150 collèges communaux de première classe jouissant du plein exercice.

siastique soient examinés par les professeurs d'un collège voisin. Or il est à craindre que la réforme de cet état de choses, malgré le projet de loi et sous l'empire même de cette loi, ne soit pour nous indéfiniment ajournée <sup>1</sup>.

Comme membre du clergé, connaissant et partageant ses vœux, nous pourrions aborder ici beaucoup d'autres points de votre Rapport et du projet de loi qui touchent de près à ses intérêts, ou plutôt à ceux de l'Église. Attaché aussi par quelques liens à l'Université, comprenant, sans les partager, les préventions et les craintes d'un grand nombre de ses membres, nous serions peut-être mieux placé que beau-

<sup>1</sup> Le projet de loi fixe un délai de *trois ans* pour l'établissement des Facultés des lettres dans les académies qui en sont dépourvues, et où les examens sont faits et continueront provisoirement à se faire par une *commission* composée des professeurs du collège royal. Or, sur vingt-sept académies, il n'y a actuellement que dix facultés des lettres. Il est évident pour tout le monde qu'on n'établira pas dix-sept facultés en trois ans.

coup d'autres pour indiquer les moyens de conciliation entre des prétentions, des intérêts, des principes, qui ne peuvent être inconciliables en ce qu'ils ont de légitime et de noble. Mais cet immense travail dépasserait le but que je me suis proposé dans cette lettre. Nous nous en rapportons avec confiance au temps, aux efforts de tous les gens honnêtes et sincères, et à Dieu, pour faire triompher la vérité et la religion par une juste mesure de liberté.

Je suis avec un profond respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'abbé POULLET,  
*Chef d'institution à Senlis.*

---

# DU CŒUR

ET DE

## SA PART DANS L'ÉDUCATION<sup>1</sup>.

---

Ce discours se rattache si directement par son objet à plusieurs des questions traitées dans la lettre à M. Thiers, qu'on a cru devoir le mettre à la suite comme en formant le complément naturel. Plusieurs passages paraîtraient même avoir été écrits sous l'influence de la discussion actuelle, si nous n'avertissions que le discours est textuellement reproduit tel qu'il a été prononcé et imprimé à Senlis au mois d'août 1843, sauf la suppression de quelques phrases, toutes de circonstance locale, qui ont pu être retranchées sans altérer en rien le sens et l'esprit de l'ensemble.

---

**MESSIEURS,**

L'éducation de la jeunesse est une œuvre vaste et difficile. Embrassant l'homme tout entier, ne tendant à rien moins qu'à

<sup>1</sup> Discours prononcé à la distribution des prix de l'institution de Saint-Vincent, à Senlis, le 16 août 1843.

la perfection de l'élève, dont elle doit développer toutes les facultés, réformer tous les défauts, satisfaire les besoins présents et préparer les destinées dans l'avenir, elle exige, par là même, l'homme tout entier; elle suppose, si j'ose le dire, la perfection du maître, qui ne saurait avoir jamais trop d'activité et de sagesse, trop de talents et de vertus, ni consacrer à une telle œuvre trop de soins et de dévouement.

Et cependant, Messieurs, parmi toutes ces qualités dont nous sentons profondément le besoin, parmi toutes ces conditions dont les familles auraient le droit d'exiger l'accomplissement, si l'inévitable imperfection des hommes et des choses d'ici-bas ne les obligeait à modérer leurs désirs, n'y a-t-il pas une condition, une qualité qui doit précéder et dominer toutes les autres, en assurer, en perfectionner, je dirais presque en suppléer l'action salutaire, sans pouvoir elle-même être suppléée par aucune autre? C'est là une question grave



pour des parents forcés de confier à des mains étrangères les objets de leur affection et de leur plus tendre sollicitude ; grave aussi pour des maîtres qui comprennent leurs devoirs, et qui savent combien leurs dispositions personnelles peuvent influencer sur le succès de leurs travaux ! Or, la réponse à cette question me paraît renfermée dans un seul mot : LE CŒUR ! Oui, Messieurs, c'est surtout et avant tout avec son cœur, avec un cœur aimant, tendre et généreux, qu'un maître doit remplir son important ministère ! vérité qu'il nous sera bien facile de prouver à un auditoire composé principalement de pères et de mères, si disposés à la comprendre, ou plutôt si désireux de se voir compris eux-mêmes ; vérité dont pourtant on est loin encore de sentir toute la force, d'embrasser toute l'étendue, de tirer toutes les conséquences.

Je ne veux point démontrer que le cœur du maître doit intervenir dans l'éducation

des enfants. Qui jamais a prétendu l'en exclure tout à fait ? Qui jamais a conçu la monstrueuse pensée qu'on pût élever des enfants sans les aimer ? que l'esprit, le talent, le savoir-faire pussent dispenser de toute affection ; que la tête, en un mot, pût remplacer le cœur ? Mais, tout en reconnaissant les droits du cœur et la nécessité de lui laisser une place dans l'éducation, on peut ne pas la lui faire assez large, ne pas lui assigner son véritable rang, c'est-à-dire le premier. La pensée qui se présente naturellement est celle-ci : c'est que l'étendue et la justesse de l'esprit, la fermeté du caractère, l'habitude d'une vie sévère et réglée sont les qualités les plus indispensables d'un maître, surtout pour faire marcher dans une direction commune une réunion d'enfants jeunes, légers et volages. Et puis, quand la sagesse et l'expérience auront disposé, pour ainsi dire, tous les rouages de ce système délicat, dont les éléments sont des intelli-

gences, des volontés, des passions d'homme; quand une volonté suprême lui aura imprimé une impulsion régulière, le cœur viendra répandre, avec discernement et mesure, la suavité et l'amour qui doivent adoucir tous les frottements et prévenir toutes les résistances. Cette pensée est séduisante, Messieurs; dirai-je qu'elle est fausse? Elle est, à mes yeux, ce que sont tant d'opinions fausses et séduisantes: une vérité altérée, dénaturée, incomplète. Non, le cœur ne doit pas seulement verser l'huile qui facilite le mouvement; lui-même, lui seul doit être le premier moteur, lui seul a le secret de cette action forte et suave à la fois à laquelle obéiront avec amour toutes les parties de ce vivant mécanisme. Il ne suffit point qu'on l'appelle comme auxiliaire, il faut qu'il soit le principe dominant: l'éducation, en un mot, n'est point une œuvre de l'esprit tempéré par le cœur; c'est une œuvre du cœur dirigé par l'esprit.

Ainsi comprise et pratiquée, et ainsi seulement, elle cesse d'être un pénible fardeau pour le maître et pour l'élève; elle rend possible au premier l'entier accomplissement de ses nombreux devoirs; elle rend profitables au second les soins dont il est l'objet.

Oui, Messieurs, quand ce ne serait que pour notre bonheur, pour l'allègement des peines attachées à nos fonctions, nous serions obligés d'aimer les enfants, de les aimer beaucoup, et d'agir constamment sous l'impulsion de cet amour. J'aurais mauvaise grâce à venir ici vous tracer le tableau de cette vie sans liberté, sans délassements, sans repos, sans dignité apparente, où il faut toujours se rapetisser, se contraindre, se multiplier, se renoncer soi-même. Telle est sans doute la vie d'un maître jaloux de remplir ses devoirs, mais n'est-ce pas à peu près la vie de tout le monde? Qui est exempt de devoirs ici-bas,

et quels devoirs peuvent s'accomplir sans gêne, sans efforts et sans sacrifices? Admironons plutôt une belle loi de cette Providence, qui se manifeste avec plus d'éclat encore dans l'ordre moral que dans les prodiges de la nature matérielle : c'est qu'à côté de tous les grands devoirs Dieu a mis un grand amour, et ainsi les devoirs sont accomplis, même les plus difficiles, sans répugnance et presque sans efforts, selon le mot si souvent répété d'une âme aimante : *Ubi amatur, non laboratur*. Parmi tant d'autres applications de cette admirable loi, le cœur des pères et des mères ne nous en offre-t-il pas le plus touchant exemple? Or, on ne peut les remplacer auprès de leurs enfants qu'en partageant leur tendresse; on ne peut accepter et porter avec eux, ou pour eux, le fardeau de l'éducation, qu'en aimant comme eux; sinon la charge est trop lourde, on la traîne plus qu'on ne la porte, et bientôt on la laisse, à moins de chercher un coupable soulage-

ment dans une lâche et perfide négligence. Non , j'ose le dire ; nul autre mobile que l'amour, pas même celui du devoir, et du devoir imposé, sanctionné par la religion, ne soutiendrait longtemps un maître dans cette pénible carrière. En vain nous dirions-nous à nous-mêmes que l'éducation est pour nous un ministère sacré, un apostolat religieux , un moyen d'acquitter envers Dieu et envers la société la dette que nous avons contractée par le sacerdoce. Ces hautes idées exciteraient notre zèle sans adoucir nos peines , nous montreraient la gravité de nos obligations sans en alléger le poids, et peut-être même nous donneraient la pensée de nous y soustraire plutôt que le courage de les remplir. Car, après tout, si l'idée du devoir nous restait toute seule, nous la pourrions appliquer à d'autres objets qu'à ceux qui nous occupent ; nous nous demanderions quelquefois, dans les moments de lassitude inséparables d'une telle vie, si nous n'avons pas

d'autres moyens d'utiliser, pour le service de la religion et de la patrie, la puissance du ministère dont nous sommes revêtus. Mais non ! nous sommes retenus près de cette famille chérie par d'autres liens plus doux, et celui qui n'en sentirait pas les charmes n'est point appelé à vivre avec les enfants. Il y a là trop à faire, trop à souffrir, trop à sacrifier, si l'on n'a point dans le cœur une grande part de cet amour que Dieu a mis dans le cœur des pères et des mères, et qui est, pour le maître chrétien, le signe de sa vocation. Vous donc qui n'aimez point les enfants, n'usurpez point la charge de les élever. Vous que leur légèreté impatiente, que leur paresse étonne, que leur indocilité irrite, que leurs rechutes découragent, laissez à d'autres le soin de former ces cœurs et ces esprits pleins de défauts, d'inégalités et d'excès, de misères de tout genre ! Laissez à d'autres ces détails infinis, aussi fatigants par leur monotone répétition que par la

petitesse de leur objet. Vous vous userez trop vite à ce rude exercice; vous n'accomplirez point votre tâche sans une lutte continuelle contre vous-mêmes, et vos élèves ressentiront nécessairement le contre-coup de la gêne où vous met une vie pour laquelle vous n'êtes point fait.

Il est si heureux, au contraire, l'enfant qui se voit aimé de ses maîtres ! Les peines de l'éducation, dont il est juste qu'il porte aussi sa part, s'adouçissent tant pour lui, quand il retrouve, dans un collège gouverné et dominé par l'amour, quelque chose de cette suavité intime qu'il goûtait, presque à son insu, au foyer paternel, et dont jamais il ne sent mieux le charme que lorsqu'il ne peut plus en jouir. Comprend-on bien tout ce que cette vie nouvelle a pour lui de sombre et d'amer, si le cœur n'y verse à profusion ses bénignes influences ? Quoi ! en sortant des bras de sa mère, dans l'âge où son âme s'épanouit comme une fleur au soleil, quand il ne connaît



encore la vie et le monde que par l'amour dont il s'est vu l'objet, se trouver tout à coup jeté dans une maison étrangère, où personne ne lui sourit, où personne ne l'aime, où les hommes qu'il aperçoit au-dessus de lui semblent uniquement occupés à faire mouvoir avec régularité une sorte de mécanisme dans lequel il est engrené, emporté, et quelquefois douloureusement froissé, sans que personne en prenne souci; tourner sans cesse dans le même cercle d'exercices, à la suite d'autres enfants comme lui, poussé et pressé par la masse qui l'environne, et où il peut rester longtemps confondu et presque ignoré; n'avoir, pour compenser toutes les affections dont il est sevré, que l'agitation d'une foule bruyante, étourdie, souvent railleuse, et d'autant moins disposée aux fraternelles sympathies qu'elle n'est pas gouvernée par un père et ne vit pas sous l'influence de ce doux esprit de la famille; passer ainsi des années entières, les années de l'en-

fance, de l'adolescence et de la première jeunesse, dans cette atmosphère froide et malsaine, où l'amour n'envoie que de rares et faibles rayons, comme ceux d'un soleil d'hiver : sont-ce là les prémices de la vie que la Providence destinait à ces pauvres enfants?... Soupçonne-t-on qu'un tel état offre des dangers, et dans ses ennuis et dans ses distractions, et dans ses peines et dans ses plaisirs?...

Voyons du moins si, dans cette organisation froidement régulière, l'enfant trouvera les soins assidus et variés que demande son éducation.

Je ne veux rien exagérer ; je ne prétends point qu'il suffise absolument d'aimer les enfants pour savoir les élever ; un esprit éclairé et droit, une observation vigilante, les souvenirs de l'expérience fournissent des enseignements utiles, indispensables, sur l'art de diriger la jeunesse. Reconnaissons pourtant que le cœur est encore le

meilleur maître sur tout cela ; que lui seul peut faire comprendre certains devoirs, donner certaines idées, révéler certaines ressources. Quand on a dit de l'amour qu'il était aveugle, je ne sais quelle folle passion on a voulu désigner sous ce beau nom. L'amour véritable, Messieurs, est clairvoyant, pénétrant, intelligent, ingénieux, et d'une habileté que rien ne saurait imiter ni suppléer. Certes, je serai compris des pères et des mères en parlant de cette prévoyance du cœur, qui songe aux besoins du lendemain et y pourvoit d'avance pour un être aussi imprévoyant qu'oublieux ; de cette sagacité du cœur, qui voit le danger là où la froide prudence du maître le craindrait aussi peu que la légèreté inexpérimentée de l'élève ; de ces attentions du cœur, dont la délicatesse échappera toujours à l'esprit le plus exercé comme à la bonne volonté la plus sincère ; de ces industries du cœur, de ces innombrables expédients inspirés par l'amour pour s'accommoder à

toutes les variations, à tous les besoins d'une nature si impressionnable, si mobile et si frêle! Oh! Messieurs, qu'il est difficile de songer à tout vis-à-vis des enfants, quand on ne s'occupe d'eux qu'avec la tête! Que de lacunes inévitables, que d'oublis involontaires, que de choses mal comprises ou négligées, que d'illusions et de fautes dans une éducation où l'amour n'est pas le premier guide, le principe dominateur, le maître du maître lui-même! En vain celui-ci se flattera-t-il d'avoir prévu et rempli tous ses devoirs, d'avoir fait ce que la probité, la justice, les convenances de sa position exigent de lui; que parlez-vous de probité, de justice, de convenances? Est-ce que cela suffit? N'est-ce point ici, plus qu'en aucune autre chose, que trouve son application la plus juste et la plus vraie cette maxime: *Ce qui suffit ne suffit pas?* Si vous cherchez seulement à poser la limite exacte de vos devoirs, si vous interrogez seulement vos principes d'honnête homme,

j'ajouterai même les principes d'une conscience religieuse, mais froide et rigide, pour calculer ce que vous devez à un enfant et aux parents qui vous l'ont confié, cela vaut un peu mieux, sans doute, que de calculer uniquement ce qu'ils vous doivent, mais vous êtes bien loin encore de remplir, de comprendre même toute l'étendue de votre sainte mission. Aimez donc cet enfant ! ayez dans votre cœur un ardent désir de son avancement, de son bien, de son bonheur. Portez-vous de toute votre âme, non point seulement à ce qui doit couvrir votre responsabilité, mais à tout ce qui peut améliorer, exciter, échauffer, purifier, ennoblir ce cœur d'enfant confié à votre cœur de père. Et bientôt votre esprit, éclairé par ce rayon vivifiant de l'amour, verra surgir tout un nouveau monde d'idées, d'affections, de soins, que la conscience seule ne vous eût point suggérés ! Plus vous aimerez vos élèves, plus vous comprendrez qu'on ne peut rien faire

pour eux qu'en les aimant , et en les aimant beaucoup.

L'éducation , Messieurs , ne se fait pas en masse , de haut et de loin. Si nous nous sommes affranchis des viles préoccupations de l'esprit mercenaire , qui l'exploite comme une industrie , prenons garde de nous arrêter aux vues incomplètes et stériles qui nous la présenteraient comme une noble gestion , à laquelle il suffise d'apporter les qualités d'un administrateur habile et probe. Quand nous aurons mis un certain ordre extérieur dans cette réunion d'adolescents et de jeunes hommes ; quand nous les aurons partagés en plusieurs groupes , selon leur âge et leurs besoins , et réglé la distribution de leurs journées ; quand nous aurons préposé à toutes les subdivisions , à tous les détails de la vie scolaire , une hiérarchie de maîtres et d'employés de tous les degrés ; quand nous aurons , par de sages règlements , organisé l'enseignement , organisé

la surveillance, organisé les punitions, croirons-nous donc avoir tout fait, avoir fait beaucoup, avoir fait quelque chose pour la véritable éducation de ces enfants, ainsi enrégimentés, casernés, surveillés, enseignés tout au plus, mais non pas élevés, éclairés, améliorés, formés, comme ils ont besoin, comme ils ont droit de l'être? Est-ce que l'esprit, les mœurs, le cœur avec ses bons et ses mauvais penchants, le caractère avec ses inégalités et ses vicissitudes, la piété avec sa délicate et intime influence, sont choses qui s'administrent, qui s'enseignent, qui se dirigent avec des règlements, des rapports officiels, des formalités de bureau? — Je vois le corps; où est l'âme? où est le principe de vie? Je vois une administration bien organisée; où est l'éducation bien faite? Je vois un fonctionnaire estimable; où est le père?

Non, Messieurs, l'éducation n'est utile, n'est réelle, qu'à la condition d'agir indi-

viduellement, non-seulement sur chacun des enfants, mais sur chacune de leurs actions, de leurs facultés, à chaque instant de la journée. L'organisation régulière du service, une sage direction de l'ensemble, sont choses excellentes, indispensables, mais insuffisantes. L'éducation n'est pas la discipline ni l'enseignement ; elle ne se fait point par des cours de morale, de politesse, de religion même, mais par les rapports journaliers, continuels, des élèves avec leurs maîtres, par les avis personnels, les observations de détail, les encouragements, les reproches, les leçons de tous genres auxquels donnent lieu ces rapports non interrompus. Ainsi se fait-elle dans la famille ; et il n'en peut être autrement dans le collège. Or, comment remplirons-nous nos devoirs, ainsi compris, si notre cœur ne nous porte vers ces enfants, ne nous retient près d'eux et eux près de nous ? Pour cultiver ainsi toutes ces jeunes plantes, une à une, avec



l'assiduité que réclame leur faiblesse , ne faut-il point s'être épris d'une pure et sainte affection pour elles , se faire un plaisir , un bonheur de voir peu à peu leurs frêles tiges s'affermir , leur feuillage verdier , d'assister à l'épanouissement de leurs fleurs , à la maturation de leurs fruits ? Ne faut-il pas se complaire dans la délicatesse de leurs nuances , dans la suavité de leurs parfums ? Ne faut-il pas aimer les enfants pour les élever ?

Quand on les aime , on fait plus pour eux , je viens de le dire : j'ajoute , on fait mieux , avec plus de succès et de fruit. Pourquoi cela ? parce que les paroles et les actions inspirées par une affection véritable portent avec elles-mêmes une vertu spéciale , pénétrante , irrésistible. Qui ne connaît les mystérieux effets des sympathies qui unissent toutes les âmes humaines , et les font réagir si vivement les unes sur les autres ? Ce qui part des sens va aux

sens; ce qui procède de la volonté excite la volonté; un esprit lumineux fait rayonner la lumière dans un autre esprit : ce qui vient du cœur va au cœur, le remue, le gagne, le captive. Un maître qui aime peut instruire; son affection, autant et plus que son talent, répand des charmes sur les leçons les plus arides, excite et soutient l'attention d'une jeunesse volage, et fait pénétrer l'enseignement dans ces tendres intelligences. Un maître qui aime peut avertir et conseiller; l'amour qui respire dans ses paroles leur donne plus de grâce et de force; on reçoit ses avis comme des faveurs, on les suit comme des oracles. Un maître qui aime peut reprendre et punir, si l'ordre général ou le bien particulier du coupable l'exigent; car dans sa sévérité même on ne sent ni l'emportement, ni la prévention, ni l'aigreur, on ne soupçonne même pas l'injustice, et l'élève, quand il a du cœur, est plus fâché d'avoir contristé une personne dont il se

sent aimé que du châtement qu'il s'est attiré. C'est surtout au maître qui aime qu'on peut appliquer cette belle parole de saint Augustin : *Ama, et fac quod vis*. Aimez, et faites ce que vous voudrez ; ce que vous ferez sera bien fait ; ce que vous direz sera bien accueilli ; ce que vous désirerez sera accompli ; aimez, et vous serez tout-puisant : l'amour, qui vous fera surmonter les obstacles qu'opposerait votre faiblesse à l'accomplissement de vos nombreux devoirs, aplanira beaucoup aussi ceux que peuvent vous susciter la légèreté d'esprit, la pétulance de caractère, la dureté même de cœur de vos élèves.

Parlerai-je de ces rapports plus intimes que la piété établit, je ne dis plus entre le maître et le disciple, mais entre le prêtre et le chrétien, entre le ministre de Dieu et l'enfant de Dieu ? Il est trop évident que là surtout le cœur exerce un immense empire et peut l'exercer seul ; il est trop évident que cette direction religieuse, sans

laquelle l'éducation n'effleurerait que la superficie de l'âme, demande par excellence des hommes au cœur bon, sensible, affectueux, miséricordieux, dignes de représenter Celui dont la religion a pour base et pour couronnement l'amour le plus sublime et le plus pur.

Et dans le fond, Messieurs, attribuer au cœur le premier rang et la plus large part dans l'éducation, n'est-ce point tout simplement appliquer à ce sujet particulier le principe général de la morale chrétienne? Pourrions-nous oublier la touchante et mémorable parole de notre premier et unique Maître, ou n'en pas voir le rapport avec la question qui nous occupe? — Quel est le grand commandement de la loi?..... Les sages ont souvent hésité sur la solution de cet important problème; ils ont tour à tour interrogé toutes les facultés humaines, analysé tous les mobiles de nos actions, pour chercher une base rationnelle de la moralité, pour choisir la

première pierre sur laquelle ils pussent élever l'édifice de leurs doctrines ; mais il n'y a plus d'hésitation pour un chrétien qui a entendu et compris le grand mot : **DILIGES**, *vous aimerez.....* Ainsi, en matière d'éducation, tandis que de froids pédagogues exposent de stériles théories sur une question dont ils ne comprennent pas même les éléments, le maître vraiment chrétien trouve son système tout fait, sa doctrine toute formulée, ses devoirs nettement tracés dans un seul mot : *Vous aimez*, **DILIGES**. Et lorsque, ranimant dans la méditation et la prière son âme fatiguée, il recherche devant Dieu quelles vertus il doit surtout cultiver en lui-même, pour mieux répondre à sa haute mission, toujours il entend sortir du sanctuaire de sa conscience cette voie douce et pénétrante : *Diliges*. Aimez ces enfants ; combattez sans relâche l'indifférence, la lassitude, les dégoûts que leurs fautes et leurs défauts excitent si aisément ; sans fermer

les yeux sur ces défauts , puisque vous les devez corriger , ni sur ces fautes , puisque souvent vous les devez punir , pensez aussi à tout ce que ces enfants ont généralement de qualités aimables et dignes de votre intérêt ; voyez l'innocence qui brille sur leur visage fleuri et leur front serein ; la naïveté de leurs aveux ; la sincérité de leur repentir , quoique si peu durable ; la beauté de leurs résolutions , quoique sitôt violées ; la générosité de leurs efforts , quoique rarement soutenus ; sachez-leur gré du peu de bien qu'ils font , et de tout le mal qu'ils ne font pas ; quels qu'ils soient , enfin , et quoi qu'ils fassent , continuez à les aimer , tant qu'ils sont avec vous , puisque c'est le seul moyen de travailler avec fruit à leur réforme. Aimez-les tous également ; point de proscrits , et point de favoris ! Ou plutôt que tous puissent se croire favoris et privilégiés , en recevant des témoignages individuels de votre affection ! Qui vous les a confiés , ces enfants ? Dieu

et leurs familles : Dieu est tout amour pour les hommes , et quiconque gouverne en son nom doit imiter sa providence et partager son amour ; les pères et les mères de ces enfants : ignorez-vous que toute leur âme est , pour ainsi dire , dans leur cœur , et que leur cœur est un foyer inépuisable d'amour!..... Au nom de Dieu et des familles , aimez donc ces enfants ; et alors seulement vous serez dignes , vous serez capables de les élever.

A qui est-ce que je dis ces choses ? — A moi-même , Messieurs ; à moi d'abord , parce que celui qui a plus à faire dans une maison d'éducation , celui qui a plus à répondre devant Dieu , et devant les familles , et devant la société entière , doit s'exciter sans cesse à aimer davantage , afin de remplir plus complètement ses devoirs , et d'alléger sa redoutable responsabilité. Je le dis à tous ceux qui partagent avec moi ces travaux , et dont le cœur s'est toujours

ouvert si volontiers à ces généreux sentiments. Mais pourquoi le répéter ici? Pourquoi développer devant les élèves et devant leurs parents une vérité qui ne rappelle aux premiers aucun devoir, et que les seconds sentent beaucoup mieux que nous encore? Pourquoi, Messieurs? C'est parce que la bouche parle de l'abondance du cœur; c'est que, quand le retour de cette fête des familles me fournit l'occasion de parler devant elles, je choisis simplement quelque pensée qui m'ait occupé plus souvent et plus vivement. Or, quoique je n'aie jamais méconnu, grâce à Dieu, la grande part du cœur dans l'éducation (ceux qui veulent bien se souvenir des paroles prononcées dans nos précédentes solennités y retrouveront sans peine les mêmes vues et les mêmes tendances), pourtant, je l'avoue, plus les années ajoutent à notre expérience, plus elles fortifient nos convictions sur cette vérité fondamentale. Quand nous vînmes, il y a



sept ans à peine, au milieu de cette solitude et de ces ruines silencieuses, reprendre, sous une forme nouvelle, l'œuvre fondée en ces mêmes lieux, il y a sept ou huit siècles, par de vénérables religieux, nous ouvrîmes certainement notre cœur, en même temps qu'un nouvel asile, aux premiers élèves de Saint-Vincent; peut-être cependant étions-nous portés alors à nous défier davantage des impulsions du cœur; peut-être nous croyions-nous obligés de gouverner le petit peuple qui commençait à se former, et promettait de se multiplier bientôt, plutôt avec le frein de la raison et d'une autorité solidement établie, fermement maintenue, sagement tempérée, qu'avec les ressources de l'amour. Mais à peine fûmes-nous en présence de ces chers enfants que nous sentîmes nos idées incomplètes se perfectionner et s'étendre; notre cœur s'attacha vivement à cette famille adoptive; nous nous fîmes un besoin autant qu'un devoir de fonder notre

vie dans leur vie, notre âme dans leur âme, et nous comprîmes que c'était le seul moyen de leur être utile. Sans doute aussi les rapports fréquents et intimes que nous nous sommes plu à entretenir avec les parents de nos élèves durent nous confirmer bien vite dans ces convictions. Il est difficile de voir et d'entendre un père et une mère, de parler avec eux de leurs enfants, sans partager leur tendre affection, sans entrer profondément et cordialement dans les vœux, les craintes et les espérances de leur admirable amour ! Et ainsi Dieu permit que les liens qui nous attachent à ces enfants devinssent toujours plus étroits et plus fermes ; et chaque jour ils se resserrent et s'affermissent encore, à mesure que nous voyons s'augmenter le nombre de nos élèves, et en même temps leur docilité, leur piété, leur confiance, et cet amour filial qui est pour nous la plus douce récompense de l'amour paternel que nous leur avons voué.

Qu'elle croisse donc cette famille bien-aimée, puisque ainsi semble le vouloir une honorable confiance, dont nous recevons chaque jour de plus nombreux témoignages; qu'elle se multiplie avec les bénédictions du Ciel, d'où dépend ici-bas toute prospérité, et remplisse ces enceintes nouvelles, qui s'élargissent avec nos cœurs, en marquant pour l'avenir la limite extrême de nos vœux! L'année qui vient de s'écouler a été pour nous, sous tous les rapports, une année de calme, de consolation et d'espérances. La sévérité que nous avons apportée dans les épreuves littéraires qui l'ont close, et dont cette distribution même vous offrira quelques traces, pourrait faire penser que nous avons été moins satisfaits du travail. Nous devons dire, au contraire, pour être justes, que la plupart de ces jeunes élèves ont déployé plus d'ardeur et d'émulation que jamais; mais la haute faveur par laquelle l'Université a consolidé l'existence d'un établissement où elle a vu

ses sages intentions loyalement comprises nous donnait le droit et nous imposait le devoir de nous montrer plus exigeants sur les études, quand bien même nous n'y serions pas déterminés déjà par le véritable intérêt des enfants dont l'instruction nous est confiée. Amis sincères et dévoués de nos élèves et de leurs parents, nous ne sommes les flatteurs ni des uns ni des autres; nous ne nous flattons pas nous-mêmes; et toujours nous dirons avec franchise, nous ferons sans hésitation ce que nous dictera *la vérité, ce que le bien de nos élèves demandera de nous.*

Malgré les doutes et les inquiétudes que ces paroles peuvent laisser dans vos esprits, mes chers enfants, allez joyeusement au milieu de vos familles goûter les douceurs de la liberté et les douceurs plus intimes des affections domestiques. Préparez-vous par le repos, et mieux encore par un peu de travail, facilement conciliable avec les plaisirs des vacances,

à soutenir les luttes que le nombre et la force des concurrents, les justes exigences de vos maîtres, rendront chaque année plus difficiles. Il est bon que vous appreniez à connaître les obstacles; il est bon que des examens sévères et des échecs même vous préparent aux épreuves plus importantes que vous rencontrerez, au sortir de cette maison, à chaque pas de votre carrière; il est bon que vous fassiez, en toute matière, l'apprentissage de la vie. Ici, du moins, toutes ces luttes sont fraternelles, toutes les défaites sont réparables. Et tous, vainqueurs et vaincus, heureux et malheureux, pourvu que tous vous montriez du courage, vous êtes sûrs de rencontrer dans vos juges, c'est-à-dire dans vos maîtres, des sympathies bien sincères, un amour bien cordial. Vous êtes aimés, vous le serez toujours de plus en plus, parce que vous vous en rendrez de plus en plus dignes. Que cette conviction vous encourage, adoucisse

toutes vos peines , stimule vos efforts ; et n'oubliez pas , en vacances comme dans le collège , que plus on est aimé , plus on doit aimer. Vos parents , comme vos maîtres , attendent pour récompense de leur amour , pour témoignage du vôtre , cette docilité , cette aménité , ces habitudes bienveillantes , ces bonnes qualités de l'esprit et du cœur qui doivent être le fruit d'une éducation dominée par l'amour.

FIN.